

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION N°CP2024-09/3/14 DOSSIER N°6495	REPARTITION DE LA DOTATION CANTONALE 2024 : CANTONS DE AHUN, AUZANCES, BONNAT, DUN-LE-PALESTEL, EVAUX-LES-BAINS, GRAND-BOURG, GUERET 2, LA SOUTERRAINE ET BOURGANEUF
---------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Catherine DEFEMME à Franck FOULON
Thierry GAILLARD à Nicolas SIMONNET
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Guy MARSALÉIX à Hélène PILAT
Patrice MORANCAIS à Marie-Christine BUNLON

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Ressources et Modernisation/Direction des Finances et Budget*

RAPPORTEUR : M. Franck FOULON

OBJET : REPARTITION DE LA DOTATION CANTONALE 2024 : CANTONS DE AHUN, AUZANCES, BONNAT, DUN-LE-PALESTEL, EVAUX-LES-BAINS, GRAND-BOURG, GUERET 2, LA SOUTERRAINE ET BOURGANEUF



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-09/3/14 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'attribuer les subventions pour un montant de **46 810 €** comme suit :

CANTON D'AHUN	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 288 article 65748 : Autres services annexes de l'enseignement</u>	
Coopérative scolaire Ecole d'Ahun	300 €
Coopérative scolaire St Yrieix-les-Bois/St Hilaire-la-Plaine	300 €
Coopérative Scolaire Ecole de Pontarion	300 €
Association des Parents d'élèves du RPI Ars	150 €
Coopérative scolaire école d'Ars	150 €
Les Loupiots du Thaurion	300 €
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Association "Interlude"	700 €
Association "Des Racines et du Cirque"	200 €
Théâtre enfant de Sardent	400 €
Club informatique Multimédia Saint-Martial-le-Mont	200 €
Association "Agir à Fransèches"	200 €
Amicale Laïque du Donzeil	150 €
Saint-Michel-de-Veisse Animation	200 €
Comité des fêtes d'Ars	200 €
Comité d'Animation Thauron	200 €
La Bergerie (Société des Amis du Moutier -d'Ahun)	500 €
Centre d'Hébergement de Banize (Auberge de Jeunesse)	200 €
Les Peintures Médiévales de Banize	200 €
Comité des fêtes Maisonnises Loisirs	200 €
Atelier Pontarion	200 €
Jouets Passion Ahun 23	150 €
Les Amis de la Gartempe	200 €
Groupe Créol'Océan	150 €
Comité des Fêtes de Janailat	200 €
La guinguette de Masmangeas	310 €
La boutique à idées	200 €
Les amis de la Chezotte et de Montaigut	400 €
<u>Référence Fonctionnelle 312 article 65748 : Patrimoine</u>	
Association Sauvegarde de l'Église de St-Georges-la-Pouge	200 €
Les Amis du Patrimoine de St-Hilaire-Château	200 €

Association Busseau Histoire et Patrimoine	400 €
Sauvegarde du Patrimoine de Chasselines	200 €
Association Sauvegarde de l'Église d'Ars	200 €
Les Habitants et les Amis du Village de Masgot	400 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Sporting Club Sardentais	500 €
Basket Club Ahun	200 €
Association "Le Dragon noir"	200 €
Entente Sportive Ahun	400 €
Entente Sportive St-Sulpice-St-Georges-la-Pouge	200 €
Association sportive de Fransèches	300 €
Association sportive St-Martial-le-Mont (Pour le Sport et l'Animation)	200 €
Association "Gymnastique Sardentaise"	200 €
Entente Sportive Peyrabout-La Saunière	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 65748 : Autres interventions sociales</u>	
Jeunes Sapeurs Pompiers Ahun	400 €
UNRPA de Peyrabout	200 €
Association Maintien à Domicile Le Donzeil	600 €
Club des aînés Ars Chamberaud Fransèches	200 €
Union Nationale des Combattants Ahun	200 €
Amicale des Pompiers d'Ahun	400 €
Association Pour la Mémoire des Victimes du Bois du Thouraud	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 6312 article 65748 : Autres</u>	
ACCA St-Michel-de-Veisse	200 €
Total	13 260 €

CANTON D'AUZANCES	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 65748 : Autres interventions sociales</u>	
Club du rocher de l'amitié	-150 €
<u>Référence Fonctionnelle 6312 article 65748 : Autres</u>	
ACCA St-Oradoux-Près-Crocq	150 €
Total	0 €

L'association étant dissoute ; la dotation votée en faveur du Club du rocher de l'amitié, lors de la Commission Permanente du 5 juillet dernier, est annulée et octroyée à l'ACCA de St-Oradoux-Près-Crocq pour 150 €.

CANTON DE BONNAT	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Association Les Flots de Doulon Moutier-Malcard	140 €
Club de Football de la Forêt du Temple	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 6312 article 65748 : Autres</u>	
Association Française pour l'Avenir de la Chasse aux Chiens Courants de la Creuse	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
La Troupe Infernale	100 €
Total	640 €

CANTON DE DUN LE PALESTEL	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Association Les Amis du Château Médiéval de Crozant	300 €
<u>Référence Fonctionnelle 6312 article 65748: Autres</u>	
Association Les Amis du Haras de la Chataignière	800 €
Total	1 100 €

CANTON D'EVAUX-LES-BAINS	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 022 article 65748 : Information, Communication, Publicité</u>	
Comité de Jumelage Gonça – Evaux les Bains	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 288 article 65748 : Autres services annexes de l'enseignement</u>	
Association des Parents d'Elèves Indépendantes Sannatoise	200 €
Association des Parents d'Elèves Ecole Publique d'EvauX-les-Bains	200 €
Association des Parents d'Elèves Ecole Publique de Budelière (amicale Laïque)	200 €
Association des Parents d'Elèves Ecole Publique Lussat (Amicale Sportive)	200 €
Association des Parents d'Elèves RPI Lépaud Nouhant Viersat	300 €
Association des Parents d'Elèves Ecole Jeanne d'Arc	100 €
Les P'tits Bouchons de Chambon	200 €

<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Comité des Fêtes d'Auge	200 €
Comité des Fêtes de Budelière	200 €
Comité des Fêtes de Chambonchard	200 €
Comité des Fêtes de Nouhant	200 €
Comité des Fêtes de Reterre	200 €
Comité des Fêtes de Chambon-Sur-Voueize	500 €
Comité des Fêtes de St-Julien-la-Genète	200 €
Comité des Fêtes de Sannat	200 €
Comité des Fêtes de Saint-Priest	200 €
Comité des Fêtes de Viersat	200 €
Association Evaux en Fête	500 €
Sannat Loisirs	150 €
Comité des Fêtes de Fontanières	150 €
<u>Référence Fonctionnelle 312 article 65748 : Patrimoine</u>	
Association Sannat Histoire et Patrimoine	200 €
Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Lépaud	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Association Gym Evahona	200 €
AAPPMA de Chambon-sur-Voueize	200 €
L'Assos Motarde	150 €
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 65748 : Autres interventions sociales</u>	
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Chambon-sur -voueize	300 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Evau-les-Bains	200 €
Club des Aînés de Lussat	100 €
Club des Aînés de Viersat	200 €
Club des Aînés de Tardes	100 €
ADEC : Aide à Domicile Evaux-Chambon	500 €
Association du Téléthon Evaux les Bains	300 €
<u>Référence Fonctionnelle 6312 article 65748: Autres</u>	
Association Evaux en Fleurs	200 €
ACCA de Nouhant	200 €
Total	7 750 €

CANTON DE GRAND-BOURG	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Comité des Fêtes de Chamborand	230 €
TOTAL	230 €

CANTON DE GUERET 2	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistique, actions et manifestations culturelles</u>	
Comité des Fêtes de Guéret	250 €
Ensemble Vocal de Guéret	250 €
Creuse Maghreb	250 €
Harmonie de Guéret	250 €
Atelier des Astres La Berlué	200 €
Comité creusois du concours national de la résistance	100 €
<u>Référence 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Badminton Guérétois	200 €
La Colombe Guérétoise	200 €
Guéret Team Tennis	200 €
AEL Guéret	300 €
Société de Tir Sportif de Guéret	250 €
Handball Club Guérétois	200 €
Cercle des Nageurs Guétois	300 €
Académie de Boxe de Guéret	300 €
Cyclo-randonneurs Guérétois	250 €
ASPTT Guéret Pétanque	150 €
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 65748 : Autres interventions sociales</u>	
Une Clé de la Réussite	350 €
<i>Sous-Total :</i>	4 000 €
<u>Référence Fonctionnelle 288 article 65748 : Autres services annexes de l'enseignement</u>	
Les Parents en Marche (St-Victor)	300 €
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Guéret Patchwork	200 €
Les Amis de La Chapelle-Taillefert	400 €
Comité des Fêtes de La Chapelle-Taillefert	300 €
Saint-Victor en Fête	450 €
Association Lou Saint-Alinos	500 €
Association Bouge avec nous	500 €
Club Loisir Montacutain	200 €
Société des Sciences SSNACH	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Gym Toujours	400 €
AAPPMA de Guéret	200 €
Association Rondisport	250 €
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 65748 : Autres interventions sociales</u>	

Les Motards Solidaires	500 €
Association crématisistes de la Creuse	300 €
Les Infirmiers du Coeur	500 €
Rose en Marche	300 €
<i>Sous-Total</i>	5 500 €
Total général	9 500 €

CANTON DE LA SOUTERRAINE	
Nom de l'association	Proposition de répartition
<u>Référence Fonctionnelle 022 article 65748 : Information, Communication, Publicité</u>	
Comité de Jumelage de La Souterraine	400 €
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Association Pour le Plaisir	200 €
Association sportive et culturelle des écoles de Versillat (ASCE)	100 €
Société Philharmonique	1 400 €
MJC Centre Social La Souterraine	2 000 €
Association Versillat Loisirs et Culture	100 €
Association pour la protection du petit patrimoine de Noth	100 €
Association Cordes et Compagnie	500 €
Association Patrimoine St-Priest-la-Feuille	100 €
Association PHILIAA (Festival La Sout'Design Ouik)	200 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748 : Manifestations sportives</u>	
Club de Plongée La Souterraine	250 €
Stade Marchois (rugby)	1 000 €
Entente Sportive Marchoise (Foot)	1 450 €
Club Education Canine	200 €
Endurance 23	200 €
Entente Pongiste du Pays Sostranien	300 €
La Pétanque Marchoise	100 €
Compagnie des Archers du Pays Sostranien	100 €
Puyresson Air Loisirs	100 €
Tennis Club La Souterraine	200 €
Association Gym Détente Sourire	100 €
Section Sportive Handball Collège	200 €
Association MX Racing Team 23	100 €
Vélo Club La Souterraine	300 €
Flip Flap Club (gymnastique)	200 €
ASL La Souterraine Handball	300 €
GRS Loisirs	100 €

Basket Club La Souterraine	300 €
Union Sportive Versillat	200 €
Association Atout Forme Fitness La Souterraine	100 €
Club de Foot de St-Maurice-la-Souterraine (Etoile Sportive)	100 €
<u>Référence Fonctionnelle 428 article 65748 : Autres interventions sociales</u>	
Club des Nounous	300 €
Secours Populaire La Souterraine	100 €
Aînés Ruraux La Souterraine	200 €
Secours Catholique La Souterraine	100 €
Les Restos du Coeur La Souterraine	100 €
Croix Rouge La Souterraine	100 €
FNATH La Souterraine	200 €
Total	12 100 €

CANTON DE BOURGANEUF	
Nom de l'association	Répartition
<u>Référence Fonctionnelle 311 article 65748 : Activités artistiques, actions et manifestations culturelles</u>	
Musée de la Résistance de Saint-Dizier-Masbaraud (Dotation complémentaire)	230 €
<u>Référence Fonctionnelle 326 article 65748: Manifestations sportives</u>	
Union Sportive des Clubs de Bourganeuf (Dotation complémentaire)	1 000 €
Avenir Cycliste de Bourganeuf	1 000 €
Total	2 230 €

Pour l'ensemble des propositions.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET